

Assemblée des délégués du SEDE

Procès-verbal de la séance du jeudi 4 décembre 2014
Salle du Conseil de Ville, Delémont, 19.30 heures

Présences : Mmes et MM. les délégués (selon liste annexée, 23 au total)
(M. Berchier est arrivé en cours de séance et s'en était excusé)

Invités : Gabriel Friche, président du SEDE, Marlène Fridez, caissière du SEDE, Vincent Theurillat, chef d'exploitation du SEDE, les représentants de l'AMDD.

Excusés : Jacques Stadelmann, président d'honneur ; Jean-Robert Hanser et Raymond Mertenat (Develier) ; Sabine Galeuchet, (Courtételle) ; Richard Mertenat, (Delémont) ; Yannick Georges et Philippe Charmillot, (Rebeuvelier) ; Bernard Chételat, (Courrendlin) ; les délégués de Mervelier ; Ernest Guélat, M.-A. Steulet et Jean Froidevaux, vérificateurs des comptes et Roland Girard, représentant ENV.

Président : Henri Simon

Auteur du PV : Janique Horisberger, secrétaire du SEDE

Ordre du jour :

1. Ouverture / Salutations
2. PV de l'Assemblée des délégués du 21 novembre 2013
3. Avenir des structures intercommunales du district : présentation du projet par une délégation du comité de l'AMDD et donner mandat à la commission du SEDE de poursuivre le projet
4. Présentation du site internet du SEDE
5. Rapport du président de la Commission du SEDE
6. Comptes d'exploitation et d'investissements 2013 : présentation, discussion, rapport des vérificateurs des comptes, décision
7. Budgets d'exploitation et d'investissements 2015 présentation, discussion, décision
8. Caisse de prévoyance des employés du SEDE : prendre connaissance de la décision de changement de caisse de pension et approuver la modification des statuts du personnel
9. Adhésion de la commune de Pleigne : présentation, discussion, décision
10. Divers

Fin de séance : 21.55 heures

Scrutateurs : Denis Eschmann et Cédric Anker

Annexe : • liste des présences

Note hors séance : Les procès-verbaux seront mis sur le site internet dans :
Présentation – Organisation – Assemblée SEDE

Décisions prises lors de la séance :

- p. 3 Mandat donné à la commission pour poursuivre le projet AMDD-SEDE.
 - p. 6 Les comptes d'exploitation et d'investissements 2013 sont acceptés à l'unanimité.
 - p. 7 Les budgets d'exploitation et d'investissements 2015 sont acceptés à l'unanimité (sous réserve de l'acceptation du point 8).
 - p. 8 Acceptation de la modification de l'art. 43 des statuts du personnel.
 - p. 9 Acceptation de l'adhésion de la commune de Pleigne au SEDE.
-

1. Ouverture / salutations /

Le président Henri Simon ouvre l'assemblée et salue les membres présents. Il donne lecture de l'ordre du jour tel que proposé.

Aucune modification n'est demandée.

2. Procès-verbal de l'assemblée du 21 novembre 2013

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

3. Avenir des structures intercommunales du district

↳ La parole est donnée en préambule à Gabriel Friche qui donne un petit historique sur ce point.

↳ La parole est ensuite donnée à Michel Brahier pour l'AMDD qui résume la démarche de leur association. Puis Henri Erard nous explique plus en détail la demande de l'AMDD avec une présentation PowerPoint.

Le but de l'AMDD est d'améliorer la gestion stratégique, la gouvernance ainsi que la lisibilité et la visibilité des décisions prises (que ce soit au SEOD ou à l'institut St-Germain).

↳ Suite à cette présentation, la discussion tourne autour de la surcharge de travail des maires et des conseillers. Ajouter des séances ne seraient pas judicieux.

Les suggestions suivantes sont émises :

- création d'une SA ?
- les représentants à l'assemblée des délégués pourraient être : 1 délégué = maire, 2^{ème} délégué = 1 membre de l'exécutif communal.

↳ Il est également demandé pourquoi l'AMDD voudrait revoir la structure du SEDE qui fonctionne très bien jusqu'à maintenant.

De plus, au vu des fusions possibles dans la vallée de Delémont, est-il judicieux d'entrevoir une réforme maintenant ?

Le SEDE va bien, est-il possible de faire mieux ?

↳ Toutes ces suggestions et remarques pourront être reprises et discuter en groupe de travail si les délégués, ce soir, donnent leur accord à la continuation du projet.

Résultat du vote :

Pour : 13 / Contre : 9 /

Mandat est donné à la Commission pour continuer le projet.

4. Présentation du site internet du SEDE

↳ La parole est donnée à Janique Horisberger en charge de la maintenance du site (www.lesede.ch).

Une présentation est faite ; le site se veut avant tout ludique et pratique. Quelques explications sont données quant à la page « PGEE – liste des actions du SEDE ».

Les mises à jour du cadastre des eaux usées sont demandées chaque année aux communes. Elles sont ensuite transmises au SIT qui fait la mise à jour sur le geoportail (www.jura.ch/sit). Pour 2014, nous avons reçu 5 modifications. Un rappel aux communes sera fait avant la fin de l'année.

Suite à cette présentation, Janique Horisberger est remerciée pour son travail effectué pour la création de ce site et une petite attention lui est remise.

5. Rapport du président de la Commission du SEDE

La parole est donnée à Gabriel Friche qui nous fait part des informations suivantes :

↳ 3 séances de bureau pour 2014

- adjudication de mandat d'ingénieurs pour production d'air ;
- caisse de prévoyance des employés de la Step ;
- préparation des commissions ;
- adjudication de mandat d'ingénieurs pour l'étude de l'amélioration de l'étanchéité de la conduite intercommunale sur le territoire de Courroux dans la zone de la nappe phréatique des Rondez et la pose de piézomètres.

↳ 3 séances de commission pour 2014

19.02.2014 :

- rencontre avec AMDD concernant la réflexion sur le regroupement des syndicats intercommunaux ;
- nomination d'Yvan Burri au bureau en remplacement de Marcel Villiger démissionnaire.

11.06.2014 :

- présentation des comptes 2013 ;
- adjudication pour la déshydratation ;
- décompte final pour le pré-épaisseur (mise en service fin décembre 2013) ;
- production d'air biologie ;
- demande d'adhésion de la commune de Pleigne ;
- caisse de prévoyance ;
- personnel à la Step (maladie et remplacement) ;
- compte rendu de la séance bureau – AMDD.

22.10.2014 :

- présentation site internet ;
- caisse de prévoyance ;
- budgets 2015 ;
- nomination de Jean-Louis Chételat au bureau en remplacement de Bruno Grossmann démissionnaire ;
- adhésion commune de Pleigne.

Gabriel Friche fait part à l'Assemblée des détails sur les activités du SEDE en 2014 et également sur les projets 2015. De plus, il remercie toute l'équipe du SEDE et les employés de la Step pour le travail accompli durant l'année écoulée.

6. Comptes d'exploitation et d'investissement 2013

Marlène Fridez, caissière donne lecture des comptes d'exploitation.

Total charges d'exploitation : fr. 1'448'305.75

Total produits d'exploitation : fr. 1'448'305.75

Total charges d'investissements : fr. 825'164.00

Total produits d'investissements : fr. 825'164.00

Francis Meyrat propose que seul les totaux des rubriques soient lus.

Rapport de vérification lu par Luc Dominé.

Les comptes d'exploitation et d'investissements 2013 sont acceptés à l'unanimité

7. Budgets d'exploitation et d'investissements 2015

Marlène Fridez, caissière donne lecture des budgets d'exploitation et d'investissements 2015.

Total charges d'exploitation : fr. 1'520'400.00 (2014 : fr. 1'512'800.00)

Total produits d'exploitation : fr. 1'520'400.00 (2014 : fr. 1'512'800.00)

Total charges d'investissements : fr. 618'000.00 (2014 : fr. 600'000.00)

Total produits d'investissements : fr. 618'000.00 (2014 : fr. 600'000.00)

Gabriel Friche donne des explications sur la construction du budget d'investissements et donne des indications quant au traitement des micropolluants (info : selon le projet d'ordonnance fédérale, notre step n'a pas les critères requis pour être obligée d'installer ce traitement).

Les budgets d'exploitation et d'investissement 2015 sont acceptés à l'unanimité (sous réserve de l'acceptation du point 8).

8. Caisse de prévoyance des employés du SEDE

↳ La parole est donnée à Gabriel Friche. Suite à la recapitalisation de la Caisse de Pension de la RCJU, les employés du SEDE ont demandé à quitter cette caisse.

Après plusieurs échanges de courrier, il est décidé en séance de commission du 11 juin 2014 de demander une résiliation pour fin 2014 (sous réserve de l'approbation de la modification des statuts du personnel par l'assemblée des délégués de ce soir).

Suite à cette résiliation, plusieurs demandes d'offres auprès d'assurances privées, publiques et groupements autonomes ont été demandées. Après analyse, il en ressort que la FIP (caisse du centre patronal) est la meilleure offre. Gabriel Friche indique que c'est cette caisse que les assurés ont choisi.

↳ Quelques délégués pensent qu'il serait été plus compréhensible que les assurés s'affilient au FRED. D'autres suggèrent de suivre l'avis des assurés.

↳ Vincent Theurillat remercie vivement Gabriel Friche pour le temps qu'il a mis à disposition pour la recherche de ces offres et pour l'élaboration d'un tableau comparatif et pour son étude du dossier.

↳ Voici la proposition de modification de l'art. 43 des statuts du personnel :

Le personnel est assuré en la matière auprès d'une caisse de prévoyance. La part du SEDE aux cotisations est de 60% et celle des employés de 40%.

Résultat du vote :

Pour : 17 / contre : 1 / abstention : 5

9. Adhésion de la commune de Pleigne

↳ La parole est donnée à Vincent Theurillat. La taxe de raccordement se monte à fr. 97'000.--. Le nouveau collecteur, qui traversera le village de Mettembert, sera construit aux normes du SEDE qui en deviendra ensuite propriétaire. Vincent Theurillat suit régulièrement les séances concernant ce raccordement. Il explique la planification en détail de ce projet.

Avril 2015 : début des travaux.

Fin 2015 : les premières eaux de Pleigne arriveront au SEDE.

Julien Minne précise bien que le collecteur sera payé et construit par Pleigne (subventionné par le canton à 50%) et repris pour fr. 1.- par le SEDE qui en assurera l'entretien.

Résultat du vote :

Pour : à l'unanimité

10. Divers

Vincent Theurillat prend la parole et remercie le président Gabriel Friche qui fournit un grand travail au SEDE.

Henri Simon remercie également toute l'équipe et souhaite de belles fêtes de fin d'année à tous.

La parole n'est plus demandée.